



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2013 – 172

Le 27 juin 2013

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL QLT Inc. (QLT) Distribution spéciale (Suivi)

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suivant les informations de la circulaire no 119-13 et de l'avis aux membres no 166-13 publiés le 19 juin 2013, QLT Inc. (QLT) a avisé que le montant de la distribution spéciale en espèces a été établi à 3,915283\$US par action ordinaire. Par conséquent, le nouveau livrable par contrat QLT1 est le suivant :

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de QLT et un montant en espèces de 391,53\$US

Tout autre détail du rajustement compris dans la circulaire no 119-13 et dans l'avis aux membres no 166-13 demeure inchangé.

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation